

Nos Réf. : ES/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 23 janvier 2020

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 23 janvier 2020 à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 15 membres.
Absents : Maryse Walter, Bernard Bahls.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019, **est approuvé** à l'unanimité des conseillers présents.

2. Rétrospective 2019

Etat civil : 10 naissances - 9 mariages - 48 décès, dont 35 résidents de la Roselière non originaires de Kunheim.

Population légale validée au 1^{er} janvier 2020 : 1 792 habitants
Population estimée au 31.12.19 : 1 896 habitants.

Nombre d'électeurs : 1 142 inscrits sur la liste générale – 38 électeurs européens inscrits sur la liste complémentaire municipale - 37 électeurs européens inscrits sur la liste complémentaire européenne.

Urbanisme : 6 demandes de permis de construire, 28 certificats d'urbanisme, 42 déclarations préalables, 1 permis de démolir.

Activités du conseil municipal : 10 séances ordinaires et 124 sujets abordés - 20 réunions de la municipalité – 44 réunions des différentes autres commissions, hors CMJE (4).

Activités du service périscolaire : le service a fourni 10 022 repas + 553 lors des ALSH et géré 26 806 heures de garde + 5 832 heures d'ALSH.

Les principales réalisations 2019 :

- ADAP : accessibilité salle Kegreiss – école maternelle – sanitaires et parking de la Ruche
- Travaux de peinture au CPI et chauffe-eau de l'école maternelle et du CPI
- Maîtrise d'œuvre : sécurisation de la rue du Rhin et aménagements de la place du Tertre
- Commande de nouveaux ordinateurs pour tous les services communaux
- Achat de matériel pour le service espaces verts, les écoles et les équipements sportifs

3. Agents saisonniers et animateurs d'accueil de loisirs : recrutements 2020

Le conseil municipal **fixe** le nombre et les conditions de recrutement du personnel saisonnier et des animateurs des accueils de loisirs sans hébergement pour l'année 2020.

La date butoir de réception des candidatures du personnel saisonnier **est fixée** au 31 mars 2020.

4. Affaires de personnel : modification du tableau des emplois communaux

Eric Scheer présente en séance l'état du personnel communal titulaire et non titulaire, les fins de contrats, et l'estimation des besoins de fonctionnement pour l'année 2020.

Le conseil municipal **valide** la reconduction d'un poste de contractuel.

5. Subventions au CCAS, aux associations et autres participations

Le conseil municipal :

- **prend acte** des documents budgétaires approuvés par le CCAS lors de sa séance du 20 janvier 2020, et **alloue** au CCAS une subvention de fonctionnement de 1 500 €,
- **valide**, sur proposition des membres du CCAS, la liste des bénéficiaires et le montant des subventions qui seront allouées par la commune aux associations d'intérêt général en 2020,
- **maintient** les montants des autres subventions et participations.

6. Dossiers DETR 2020 : validation des opérations et plan de financement

Le conseil municipal **approuve** le programme de modernisation et d'extension de systèmes de vidéoprotection de la voie et des bâtiments publics, **valide** le plan de financement de l'opération et **sollicite** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

7. Cession d'une fraction de la parcelle 72 en section 46

Après bornage et arpentage par le géomètre, le conseil municipal **confirme** la cession au lotisseur l'Immobilière Joshua de Marckolsheim (67390), d'une superficie de 1,40 are à détacher de la parcelle originaire cadastrée Section 46 n°72/56 au prix de 15 400 €.

8. Amicale des sapeurs-pompiers : subvention exceptionnelle

La 40^{ème} édition de la traditionnelle fête du feu de la St Jean se déroulera samedi 27 juin 2020.

Afin de marquer cet anniversaire les membres de l'Amicale souhaitent faire tirer un feu d'artifice par un artisan agréé.

Le conseil municipal **décide** de soutenir cette manifestation et **alloue** à l'Amicale une subvention exceptionnelle.

9. Dotation de l'arme de défense individuelle des Gardes Champêtres de la Brigade Verte du Haut-Rhin

Les missions de la Brigade Verte du Haut-Rhin et plus précisément des gardes champêtres doivent répondre au mieux sur le plan de la sécurité et de la tranquillité publique aux besoins et attentes de la population des communes adhérentes au dispositif.

Légalement, les textes prévoient que les gardes champêtres peuvent être armés en respectant certaines conditions de suivi d'une formation préalable obligatoire à l'armement notamment.

Le conseil municipal, **émet un avis favorable** à l'armement des gardes champêtres intercommunaux qui auront satisfait aux prérequis de sécurité.

10. Formation BAFD : prise en charge financière

Afin de faciliter et de sécuriser le fonctionnement du service périscolaire et l'organisation des ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) le conseil municipal **décide** de prendre en charge les frais de la formation théorique au BAFD d'un agent du service périscolaire.

11. Déclarations d'urbanisme

Joël Obrecht rend compte des dossiers d'urbanisme examinés lors de la réunion de la commission technique du 23 janvier 2020 :

la demande de permis de construire de :

- o **Koray Demir** pour la construction de maisons en bande au 33 rue des Vosges, en zone UD, surfaces de plancher de 324,69 m².

la déclaration préalable déposée par :

- o **Pascal Didierjean** pour une clôture, au 14, rue de Baltzenheim.

12. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

17.01.20	D. Gault	Commission périscolaire
20.01.20	D. Gault	CCAS
23.01.20	J.Obrecht	Commission technique et urbanisme

Structures intercommunales

13.12.19	Y.Heintz	réunion AIREL
16.12.19	E. Scheer	conseil communautaire

13. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption** : Eric Scheer informe les conseillers que, en lien avec le Président de la com com Pays Rhin-Brisach, il a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - un immeuble non bâti rue Schweitzerce bien ne revêtant aucun intérêt public, ni par sa nature ni par sa situation.

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 07/12/2019 au 15/01/2020:**

N°	Titulaire	Objet	Montant € HT	Montant € TTC
1	LE RESEAU COCCI	ATELIER - PRODUITS	1 366,94	1 640,33
2	LOXAM	FRESQUE - NACELLE	1 770,94	2 125,13
3	MISTRALCOM	EJV - ORDINATEURS CPLT	1 766,67	2 120,00
4	URBAIN CEDRIC	55 RUE PRINCIPALE - ZINGUERIE TOITURE	2 018,33	2 422,00
5	Image Elec	AEK - INSTALLATION LED	4 725,00	5 670,00
6	SCHAECHTELIN	ATELIER - EPAREUSE	19 800,00	23 760,00
7	PONTIGGIA	ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU RHIN	108 333,33	130 000,00

14. Divers

a) Calendrier :

- Commission finances **mercredi 12 février 2020 à 16 heures**
- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 5 mars 2020 à 20 heures 30**

b) Informations diverses

- Prolongation de la validité des POS jusqu'au 31 décembre 2020
- Compensation de la taxe d'habitation – informations fournies par la DGFIP

c) Bilan financier – prestation de Popay

Le coût de la fresque réalisée par l'artiste Popay sur la façade de la salle des fêtes représente 32,56 TTC/m² sans la protection en laque. A titre de comparaison monétaire le coût d'un ravalement de façade traditionnel oscillerait entre 42 et 54 € TTC/m².

Fait à Kunheim, le mardi 28 janvier 2020,
le maire,




Eric Scheer.